



VISIO



Conseil de quartier

Goise-Champommier-Champclairot

Le 03 décembre 2020 à 20H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Manon Mathé

Elus : Philippe TERRASSIN (Adjoint au Maire), Christine HYPEAU (Adjointe au Maire, Co-présidente élue), Karl BRETEAU (Conseiller municipal délégué), Hervé GERARD (Conseiller municipal délégué)

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL et Mathieu JACQUEMIN (service Proximité et Relations aux Citoyens)

La « rencontre » virtuelle du 03 décembre dernier a permis de présenter les grandes lignes fondatrices de la vie participative niortaise pour le mandat municipal 2020-2026, telle que l'équipe municipale installée en mai dernier l'a imaginée.

Ce document est un compte-rendu de la réunion de relance de la vie participative sur les 9 quartiers de la ville. Au cours de ces rendez-vous, les échanges ont été riches, les questions ont été nombreuses. Ces dernières sont listées par thématiques et portées à la connaissance de tous les participants pour les éléments qui font sens à l'échelle de la ville. Une partie est également dédiée aux sujets qui sont centrés sur le quartier spécifiquement. Un certain nombre d'entre elles a fait l'objet de réponse ou a suscité le débat lors des réunions, éléments qui ne sont pas retranscrits. En effet, l'objectif du document est de transmettre une trace écrite des sujets abordés pour qu'ils alimentent la réflexion, les débats et soient le point de départ d'un travail collectif qui nécessitera de s'entendre collectivement sur des priorités d'action.

1- PRESENTATION DES DIFFERENTES MANIERES DE CONTRIBUER

18 ans après leur création, les conseils de quartier ne peuvent plus être le seul mode d'implication citoyenne.

En effet, les modes de participation nécessitent de se renouveler et dans la manière de les concevoir, la municipalité est partie du postulat du temps que chaque Niortais peut ou souhaite consacrer à la vie de la cité sur une échelle allant de quelques minutes à une disponibilité plus régulière.

- **Signaler une anomalie sur l'espace public : Premier mode de contribution**, lorsqu'on peut accorder quelques minutes à la vie de la cité...

Une manière simple et pertinente de faire le lien entre le terrain et les services de la ville en matière d'entretien, de maintenance de l'espace public (ce bien collectif dont la ville a la charge), le cadre de vie de chaque Niortais consiste à signaler via l'outil en ligne ou par téléphone tous les problèmes rencontrés dans ses parcours quotidiens dans la ville.

Voici les types d'intervention (infographie ci-contre) et de prise en charge les plus réguliers par la cellule Demandes de proximité, qui fait le lien vers les services techniques. Ce sont plus de **4000 signalements enregistrés** par an.



A noter qu'en 2019, 50% des signalements enregistrés ont été signalés directement par les Niortais via l'appli ou l'outil disponible sur vivre-a-niort.com. **Déclarer une anomalie, c'est contribuer au maintien de la qualité de vie au quotidien des Niortais.**

- **Développement de la participation numérique**

Avec ce mandat municipal qui démarre, et dans un contexte sanitaire particulier, il est important de pouvoir maintenir le lien avec les Niortais en continuant à créer des espaces d'expression des avis, des idées, des lieux d'échanges et de débat entre habitants.

Dans un premier temps, la participation numérique consistera à solliciter les avis des Niortais sur des projets, des idées,... comme par exemple le sondage sur l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public qui a été mis en ligne tout l'été dernier.

Prochainement, les outils numériques permettront d'aller au-delà pour devenir un espace d'échange entre habitants, de propositions d'actions concrètes...

Lorsqu'on dispose d'une capacité à s'investir un peu plus, quelques heures, quelques jours, de manière ponctuelle, il est possible de rejoindre 2 dispositifs :

- **Les actions de coopération citoyenne**, pour agir de manière concrète selon des thématiques.

Concrètement, en quoi consiste la coopération citoyenne :

Le principe est de proposer à chaque Niortais qui le souhaite de venir contribuer aux côtés de l'équipe municipale et des services de manière concrète en passant à l'action.

Les premiers exemples déjà expérimentés et qui ont déjà trouvé un écho favorable, ce sont les actions en faveur du développement durable : actions de nettoyage de la ville, opérations de plantation d'arbres et de haies,... certains quartiers expérimentent également la solidarité envers nos aînés...

Voici quelques illustrations des actions menées :

Par exemple, le petit marché de Souché qui a réalisé sa 21^{ème} édition en octobre dernier, la journée mondiale de nettoyage de la planète (ou World Clean up Day), les Voisinales niortaises...

Ou encore les visites de terrains, des temps de réunions thématiques, les rendez-vous sur site ou diagnostics en marchant qui permettent de partager avec les élus et les services les constats d'usage de l'espace public ou des problématiques rencontrées.

Ces rendez-vous concrets et partagés permettent de faire remonter les difficultés rencontrées et les besoins des usagers pour tester sous forme d'expérimentation sur site...

Participer à des groupes de travail pour l'aménagement du cadre de vie ou pour développer de l'animation dans les quartiers

➤ **S'impliquer dans les conseils de quartier**

Et enfin, lorsqu'on souhaite consacrer un temps conséquent et régulier à la vie de la cité, il est possible :

- À la fois de s'impliquer dans tous les modes présentés jusqu'à maintenant
- S'engager au sein d'un des 9 conseils de quartier

Chaque Niortais peut y trouver son propre mode d'implication au regard de ses centres d'intérêt : aménagement de l'espace, animation de quartier, vivre ensemble,

A quoi servent les conseils de quartier ?

- Les conseils de quartier sont des lieux de débats, de discussion pour initier des projets d'amélioration du cadre de vie et d'animation de la vie des quartiers. Ce sont aussi des espaces d'information sur les politiques publiques de la ville ou sur des projets qui ont un impact dans les quartiers. Ils sont les relais des demandes des habitants dans le respect de l'intérêt général.

Comment devenir conseiller de quartier ?

- Ces instances sont ouvertes à toute personne résidant ou travaillant à Niort, à partir de 16 ans minimum. Les associations du quartier peuvent être représentées au sein du conseil par un membre. Pour devenir conseiller de quartier, l'inscription se fait via vivre-a-niort.com

➤ **Création de la commission Communale des mobilités**

La municipalité a fait le choix de créer une commission communale dédiée aux questions de mobilités. C'est une manière de continuer à avancer sur le développement du cyclable, notamment à travers des infrastructures et des bonnes pratiques.

L'enjeu principal de cette commission est de favoriser la concertation entre les usagers de la route ou des voies soumises à l'usage des mobilités. Il s'agira alors de réaliser un retour sur les décisions prises par l'équipe municipale, de présenter des expérimentations à venir ou en cours de réflexion ainsi que de partager les réflexions remontées par les représentants des usagers.

Composition de la commission : diverses associations d'usagers des mobilités (Automobile, prévention routière, usagers du vélo), personnes directement en relation avec les mobilités (Représentant des commerçants, représentants du conseil municipal) et un membre représentant de chaque conseil de quartier.

En effet, la commission communale des mobilités pourra être amenée à modifier la circulation au sein d'un quartier. Il convient alors que les habitants soient consultés, informés à travers cette représentation. Ceci pourra bien sûr être complété par des présentations durant le conseil de quartier si besoin et par le travail de réflexion sur ces questions de mobilités réalisé au sein de chaque conseil.

2- QUESTIONS EMISES SUR L'ONGLET « CHAT » ET « QUESTIONS ».

Concernant Niort en général pour partager une vision d'ensemble des échanges :

- Question de la communication entre la ville et les Niortais impliqués

- Pouvons-nous organiser un "tour de quartier" pour identifier les lieux où pourraient être plantés des micro-forêts ? Implantation des arbres ? Essences des arbres ?
- Sera-t-il envisageable de développer l'information sur l'activité des conseils de quartier : affichage, sur le site vivre-à-Niort ?
- Les conseils de quartier se font en visioconférence et pourquoi pas les réunions du conseil municipal ?

Réponse de Philippe TERRASSIN : le maintien des conseils municipaux en présentiel est soumis à autorisation de la Préfecture malgré le contexte sanitaire. Toujours est-il qu'il est important de préciser que les réunions de conseil municipal n'autorisent pas la participation du public.

- Proposer une visioconférence avec un espace « chat » pour s'exprimer, oui mais pouvoir prendre la parole serait un plus dans cette instance notamment.

Réponse du service : il était difficile de jauger le nombre de participants et de trouver un outil multifonctions en un temps limité. Mais votre remarque est prise en compte pour les prochains rendez-vous.

- Est-il possible d'être informé des résultats de la consultation sur l'extinction de l'éclairage nocturne ?

Réponse de Philippe TERRASSIN : sur l'été et jusqu'à fin septembre, 400 Niortais ont donné leur avis sur l'extinction de l'éclairage public : 69% sont favorables évoquant les enjeux de développement durable, la préservation de la biodiversité, la qualité de vie pour les habitants ou encore les économies d'énergie et le bon sens : 22% ont exprimé leur opposition pour des raisons d'insécurité ou d'incivilité ou alors il sera incontournable de déployer les moyens de police en adéquation et enfin parce qu'il existe aujourd'hui des équipements moins énergivores (LED) ; Environ 10% des avis se positionnent sur un retour mitigé, avec une approche sensible aux enjeux de développement durable mais également un questionnement quant à la zone de confort qui est supprimée pour les habitants.

Il est enfin intéressant de noter que 70% des Niortais qui ont répondu à cette enquête sont en fait des Niortaises et que les pourcentages ne varient pas de manière significative qu'on soit une femme ou un homme.

- Boulevard de l'Atlantique, rue du 24 février : zone vélo ? Pourquoi n'avoir pas concerté en amont et après ?

Réponse d'Hervé Gérard : cette expérimentation se situe sur l'axe Gare-Port Boinot-Noron, a été lancée en réponse aux appels du gouvernement de favoriser le développement de la pratique du vélo notamment pour les déplacements domicile-travail comme piste de lutte contre le COVID. Ce qui a pu être observé, c'est qu'entre 150 et 200 vélos l'utilisent chaque jour, sur les mêmes horaires pendulaires, donc répondant plutôt à ce type de déplacements domicile travail. Il s'agit d'un axe important en termes de flux des différents modes de déplacement qu'il va falloir dessiner, apaiser en intégrant les itinéraires vélos.

- Participation citoyenne

- idées soumises au cours des 9 réunions en ligne :

- ramassage des déchets, sous la forme de rando-collectes : activité à faire plus souvent, créer des groupes pour faire lien
- Accueil des nouveaux arrivants
- Un conseil municipal plus participatif comme dans d'autres grandes villes?

- La fête de l'eau (qui s'est tenue en octobre 2020 sur le quartier Nord) : rassemblement à réitérer
- Mener une réflexion sur la place de l'enfant
- Place des personnes âgées (EPHAD), lien?
- Envisager une journée rando-niortaise par quartier avec regroupement place de la Brèche
- Travail avec les centres socioculturels CSC à accentuer

- Demande d'échange des identités des conseillers pour animer un travail et des échanges via les outils numériques. Réponse du service : cette transmission d'information doit se faire dans le respect du règlement général de protection des données (accord préalable des membres et participants).

- Où en est notre projet de TERRA AVENTURA (question posée par les membres du conseil de quartier de Sainte-Pezenne qui avaient élaboré une proposition de parcours) ? Réponse de Philippe TERRASSIN : c'est un projet qu'il sera nécessaire de réactiver avec les membres du conseil de quartier.

- Voirie et comportements routiers

- idées soumises, sujets évoqués au cours des 9 réunions en ligne :

- Des espaces partagés, protégés et végétalisés plutôt que des limitations à 30 km
- La commune de Benet a signé récemment la convention de partenariat « Espace sans tabac ». Serait-ce envisageable sur Niort ?
- Circulation à pied souvent compliquée par exemple pour aller du quartier nord au centre-ville
- Contournement du Nord de Niort autrefois envisagé, où en est-on ?

Réponse de Philippe TERRASSIN et Rose-Marie NIETO (présente pour le conseil de quartier Nord) : ce projet ne concerne pas que la ville de Niort, son ampleur nécessite un travail coordonné ville, agglomération, Conseil départemental. Une étude a déjà été réalisée sur l'impact de la circulation sur le quartier Nord et les axes structurants d'entrée de ville, route de Coulonges et de Parthenay notamment. Une seconde phase va être lancée pour définir le tracé, un ancien projet doit être mis à jour, mais dans l'esprit d'aménager un boulevard urbain intégré à l'existant. Le travail est amorcé entre les collectivités.

- Après chaque passage d'un concessionnaire sous la chaussée, pourquoi n'y a-t-il pas une vraie remise en état des revêtements ?
- Quid des problèmes des racines qui soulèvent le revêtement de cheminements piétons ?
- Problème des trottoirs inexistantes ou impraticables (en pente, étroits) où on ne se sent pas en sécurité.

Réponse du service : pour ces trois questions : il s'agit de sujets travaillés par les différents services techniques gestionnaires de l'espace public dans la perspective d'améliorer la qualité du service rendu. Ces éléments seront remontés aux responsables.

- A quoi servent les panneaux publicitaires lumineux qui éclairent toute la nuit? Qui autorise l'installation des panneaux publicitaires?

Réponse du service : il arrive que des panneaux soient effectivement installés sans autorisation, toutefois la ville fait systématiquement des demandes de dépose pour les panneaux installés sans avoir respecté les règles. A ce titre Règlement local de publicité, adossé au plan local d'urbanisme, rentre en vigueur en 2022. Tout en garantissant la liberté d'expression et la liberté du commerce et de l'industrie, il établit sous quelle forme et dans quelles conditions la publicité peut prendre place dans l'agglomération et plus particulièrement dans les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui correspondent à une grande partie du centre-ville et au cœur des anciennes communes rattachées à Niort, St-Liguaire, Ste-Pezenne, Souché et St-Florent.

- Mobilité douce

- idées soumises, sujets évoqués au cours des 9 réunions en ligne :

- Voie ferrée à réhabiliter pour les piétons, vélos et trottinettes entre Saint-Liguaire et Saint-Florent
- Penser à des itinéraires vélos plaisir et vélo taf (autrement dit pour les trajets domicile-travail)
- Quelle participation des entreprises niortaises sur la mobilité douce ?

- Quel retour sur ces parkings relais en termes d'utilisation ?
 - Communiquer sur la cohabitation voiture-vélo-piéton sur la voirie
 - Signalétique chemin communal du 3^{ème} millénaire
 - Réduire la vitesse des véhicules motorisés à 20 km / heure pour un réel partage de la voirie ?
 - Pendant les deux confinements, avec moins de voitures, les usagers ont pu circuler en toute sécurité en trottinette et à vélo même sans aménagement.
 - Oui aux aménagements cyclables mais pas au détriment des bus et des piétons
- Biodiversité
- Concernant l'opération canopée, pourquoi ne pas planter des arbres "utiles", tels que fruitiers, tilleuls...

Réponse du service : dans ce projet, il a été déterminé avec le service gestionnaires des Espaces verts toute une palette végétale composée de plantes, d'arbustes et d'arbres résistants aux potentielles périodes de sécheresse et qui puissent le mieux possibles s'adapter à notre environnement local ainsi qu'à évoluer avec lui dans les années à venir. Dans cette palette végétale, on trouve une sélection de fruitiers, mais également des sujets facilitant le retour de certains insectes ou papillons ou oiseaux.

- Gestion différenciée des espaces verts ou naturels pour préserver la biodiversité.

Réponse du service : ce dispositif est mis en place sur les espaces verts de la ville depuis le début des années 2010.

- Les sujets dont la compétence relève de la CAN : transports et ramassage des déchets verts
- A propos de bus, suppression de certains horaires, pas suffisamment adaptés par exemple aux horaires des lycées ou autres établissements scolaires...
 - A quand un cadencement à moins de 12 minutes sur cette ligne de bus 5 ? A quand des bus qui arrivent à respecter les horaires indiquées sur les fiches horaires ? (exprimé plusieurs fois)
 - Où en est la promesse électorale du Maire de Niort de prolongement de la ligne de bus n°5 vers la rue Maurice Béguin (réunion CAN de février suite à la pétition Bachmann) pour le rentrée scolaire 2021 ?
 - On a plus de bus pour aller à La Tranchée...est-ce que ça va changer?
 - Pas de bus en correspondance avec les trains tôt le matin, tard le soir, dimanche et jours fériés.
 - Trottinettes électriques : va-t-il y avoir une évolution en termes de location ?

Réponse du service sur les questions transports et mobilités : l'ensemble des éléments sera relayé au service Mobilités et transports à la CAN.

Réponse de PH TERRASSIN : la municipalité en lien avec la CAN, a le projet de solliciter les Niortais et usagers des TC sur leurs souhaits d'évolution du service.

- Le ramassage des containers de déchets verts (compost, restes de repas, jardin) 1 fois par mois en période hivernale est insuffisant.

Réponse du service : le service des Déchets Ménagers, à la Communauté d'Agglomération de Niort a expliqué la diminution de la collecte des déchets verts pour les raisons suivantes : les conteneurs sont destinés principalement à la collecte des fermentescibles (restes de repas, épiluchures de cuisine...) et non au compost (feuilles, tonte,...). S'ils ne sont pas gérés directement dans les jardins privés, alors ces déchets doivent être déposés en déchetteries. Ces dates ont été choisies, suivant des taux de remplissage.

Concernant votre quartier :

Biodiversité - Canopée :

- L'avenue de Limoges avec tous ses panneaux publicitaires interrompt la possibilité de créer une vraie trame noire, vitrines des magasins qui restent allumées
- Demande de précision formulée sur la manière de contribuer aux réflexions de choix de mode de végétalisation ainsi que le type d'essences etc...

Réponse du service : l'idée c'est d'échanger entre membres du conseil de quartier dans le cadre d'un travail en groupe thématique. Ensuite vos réflexions pourront être mises en lien avec le projet Niort durable 2030.

- C'est très bien de laisser aussi des friches en laissant la végétation pousser naturellement. Un équilibre de fait toujours. Bienvenue à la biodiversité, à la faune, insectes etc...
- Avez-vous recensé le nombre d'arbres abattus ? Le projet de 60 000 arbres pour planter à terme un arbre par habitant prend-il en compte le bilan total : Arbres plantés - arbres abattus ?

Réponse du service : oui le projet comptabilise également els arbres abattus.

Espaces publics - Espaces verts :

- Une végétalisation de l'avenue de Limoges serait intéressante également : accès plus agréable sur cet axe.
- Et planter des micros forêts ? Forêt urbaine sur la friche Seita ?

Réponse du service : des projets de plantation de micro forêts sont à l'étude, en lien avec l'association Yacaba. Actuellement la friche dite « Seita » n'appartient pas à la ville de Niort.

- Rue Chaptal, des trous ont été creusés pour planter des arbres. Je sais qu'il ne s'agit pas de fruitiers. Y a-t-il quelqu'un à contacter pour faire éventuellement changer la nature des arbres ?

Réponse du service : les essences retenues sont choisies parmi un panel qui peut s'acclimater de manière pertinente et sans besoin important en eau. Des fruitiers font partie de la composition de cette palette mais, il n'a pas été fait le choix d'en planter de manière automatique. Il a également été retenu de planter de la végétation favorisant le développement des abeilles ou des papillons ou encore qui puissent nourrir la petite faune (oiseaux,...)

Espaces publics - Aménagement :

- Aucun axe sécurisé ne donne accès à nos écoles élémentaires. Avec de tels aménagements, les parents pourraient opter pour aller avec les enfants à vélo et non en voiture. Personnellement j'ai arrêté mon fils n'étant pas assez en sécurité.
- Et pour que nos entrées et sorties d'école soient plus sûres et apaisées, pourquoi ne pas prendre exemple de certaines villes qui rendent la rue aux piétons et vélos aux horaires des écoles ? Cela fonctionne pour apaiser la rue.
- Avenue de Limoges : La question en haut de la Brèche n'est pas que la vitesse mais le fait que les voitures voient les vélos mais se considèrent prioritaires sur le vélo ; hier on m'a répondu "vous pouvez freiner et me laisser passer" alors que j'avais la priorité.
- Il faudrait prévoir des voies réellement sécurisées, non franchissables par les voitures. Le traçage au sol ne suffit pas. Des espaces partagés et protégés plutôt que des limitations à 30 km ?
- Le passage des vélos entre l'avenue de Limoges et la Place de la Brèche à faciliter
- Comportements des cyclistes : absence de lumière, pas de gilet jaune, pas de respect des sens de circulation !

- Sur le sujet de la mobilité, comme celle de la végétalisation d'ailleurs, les collégiens de Philippe de Commines rencontrés lors d'un récent diagnostic, ont un réel intérêt et des envies. Ils sont habitants et/ou "usagers" et bien conscients de l'enjeu.
- Au vu de l'étendue du quartier et des nombreux sujets concernant les mobilités... nous pourrions envisager un groupe de travail sur le sujet, état des lieux, points chauds, éléments de solution...
- Notre quartier est très étendu. Ne serait-il pas intéressant d'avoir 3 délégués de ce quartier dans la commission mobilité ?
- Des pistes de vélos bien identifiées pour traverser la place de La Brèche.
- Pour M. Gérard : serait-il possible d'avoir un retour d'expérience sur la piste cyclable expérimentale rue de Romagné ?
- Qu'est-il prévu pour la circulation des vélos car peu d'axes sont adaptés ou sécurisés ; quand les pistes cyclables existent, elles sont de mauvaise qualité.
- La circulation à pied dans le quartier est souvent difficile : véhicules sur les trottoirs et forçant à marcher sur la chaussée. Y a-t-il une action de prévue ?

Réponse du service : Toutes ces questions seront à travailler en commission Mobilités au sein du conseil de quartier.

- Rue de l'Industrie : Toute la zone désaffectée à l'arrière de la Gare nécessiterait d'être végétalisée.
- Plusieurs impacts majeurs sur notre quartier à discuter, travailler ensemble : les aménagements de la gare et les circulations route d'Aiffres et avenue de Limoges, aménagement de l'ex friche Greta, aménagement de l'ex friche Castel frères...
- Pour mieux relier notre quartier à la gare Sud, la SNCF a fermé l'accès à la route d'Aiffres à partir du parking; ça commence bien !
- Une passerelle vélos/piétons entre la rue Inkerman/route d'Aiffres en direction de la Gare serait souhaitable.

Réponse du service : La question de la propriété rend les démarches complexes mais fera partie des échanges avec la SNCF, dans le projet global de réaménagement du secteur Gare. Il est programmé de mettre en place le projet en concertation avec toutes les parties prenantes.

- Comment participer au projet gare ?

Réponse du service : Les modalités de concertation ne sont pas encore déterminées. Vous serez sollicités dans les meilleurs délais.

Espaces publics - Voirie :

- Route d'Aiffres : Les travaux de la phase 2 « les printanières » (lotissement à côté d'Intermarché) ont démarré. Quels sont les axes d'entrées/sorties prévus ? La réalisation doit être conforme au permis d'aménager qui a été déposé en Mairie.
- [sécuriser les accès pour les écoliers] Bonsoir, je souhaiterais soumettre un projet pour sécuriser le passage piétons des nombreux écoliers, à l'intersection de la rue Clémenceau et Flaubert. Il est à noter que des accidents ont déjà malheureusement eu lieu sur ce passage.
- Serait-il possible de faire une étude pour faire un Trottoir (0 actuellement) sur la rue des Pèlerins ; entre rue de Romagné et rue Massujat ?
- La rue de la Plaine est assez large pour une piste cyclable mais rien et celle devant l'école G. SAND est en très mauvais état et sert souvent de parking. Ne peut-on faire quelque chose déjà dans les "grands axes".

- Ce serait bien aussi de faire un point sur l'aménagement de la rue Baujet : stationnement, sens de circulation.

PM - Stationnement :

- Problème de stationnement sur les trottoirs rue de la Perche même la police municipale le fait.

Réponse du service : la ville s'est dotée d'un dispositif de verbalisation allant jusqu'à la qualification stationnement très gênant qui s'élève à un montant de 135€

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/actualites/dernieres-infos/le-stationnement-de-genant-a-tres-genant-5337/index.html> Il est important de solliciter la Police municipale face à une telle situation : 05

49 78 75 58.

Urbanisme :

- La municipalité sollicite régulièrement les commerçants pour respecter la loi. Quels sont les mesures mises en œuvre ?

La réponse a été formulée ci-dessus (page 5)

- Rue Champommier : L'ancienne caserne, le projet est livré mais y a autre chose derrière ?
- A quel niveau le nouveau projet Nexity sur Champommier ??

Réponse du service : ce projet se situe derrière la boulangerie de la rue F Buisson, en attente de renseignements complémentaires.

Vie participative :

- Promouvoir les jardins partagés autour des résidences du quartier qui sont nombreuses dans le quartier ; petite expérience déjà menée au pied de la résidence Emile Zola à découvrir.
- Souhait de promouvoir les jardins partagés autour des résidences qui sont nombreuses dans le quartier et faire connaître l'expérience réalisée au pied de la résidence Zola.

Réponse du service : cette promotion peut très bien se faire dans le cadre du conseil de quartier ou avec les forces vives du quartier, CSC, Assos...

- Même si c'est en présentiel, serait-il possible de maintenir en parallèle un accès en visio, ce qui permet aux parents de participer plus facilement.

Réponse du service : il est envisagé de réfléchir à la piste de réunion hybride, en présentiel et à distance.

- Commissions déjà créées ou à créer. Comment s'y inscrire?

Réponse du service : les commissions seront créées à la première réunion en présentiel.